



## Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **Multi Chauff Sàrl**, 1630 Bulle
2. Déclaration de faillite: 29.04.2013
3. Suspension de faillite: 19.02.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 07.04.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

**Indication:** La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Installation, entretien et vente d'appareils de chauffage ou de ventilation, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.  
(Réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut  
1700 Fribourg

01404429

